

M. RICHARD (Ottawa-Est): Est-il meilleur?

M. MacINNIS: Oui.

M. RICHARD (Ottawa-Est): Meilleur qu'ici?

M. MacINNIS: Ce n'est pas ce dont je parle en ce moment. Ainsi donc, l'égalité et les bienfaits de l'égalité et de la liberté, tout en s'améliorant d'année en année, sont encore loin de la perfection.

J'ai entendu maints députés déclarer que la sécurité sociale ne saurait exister sans menace à notre liberté. Voilà la théorie des gens à l'aise, de ceux qui sont confortablement établis, de ceux qui possèdent déjà la sécurité et la liberté. Je dirai à ces messieurs que celui qui perd la sécurité perd du même coup la liberté. En effet, de quelle liberté jouit le sans-travail? De quelle liberté jouit celui qui doit marcher au doigt et à l'œil? La seule liberté qu'il possède est d'accepter ce qu'il peut obtenir sous peine de crever de faim. J'ai donc raison de dire que l'homme qui perd la sécurité perd, par le fait même, la liberté.

M. BLACKMORE: Avec ses droits.

M. MacINNIS: Oui, ainsi que tous les droits de l'homme.

M. LESAGE: C'est ce qu'a dit le premier ministre.

M. MacINNIS: Oui, et il est premier ministre depuis bien longtemps. Il y avait bien des lacunes dans la théorie qu'a exposée cet après-midi mon honorable ami. Il y avait tellement de vide qu'on aurait pu y faire passer un cheval et sa charette.

M. LESAGE: C'est la doctrine que j'ai apprise à l'Université.

M. MacINNIS: Je n'ai pas eu la bonne fortune d'aller à l'université mais je suis prêt n'importe quand à confronter ma doctrine et la manière de l'exposer avec celle de l'honorable député, et de lui démontrer de quelle façon elle s'adopte aux conditions économiques et sociales actuelles. Je le répète, ceux qui voient dans la sécurité la perte de la liberté tiennent le langage des gens à l'aise. Sans sécurité il ne peut y avoir de liberté; d'autre part, la liberté dans toute l'acceptation du mot ne peut exister sans la sécurité.

J'ai dit tout à l'heure que l'égalité était le seul fondement de la liberté. Nous sommes divisés parce que certaines gens veulent une meilleure part des biens qu'ils produisent et que d'autres craignent de ne pas en avoir suffisamment si les premiers obtiennent ce qu'ils réclament.

Voilà, en somme, pourquoi il surgit tant de différends industriels ou autres entre les

diverses classes de la société. Il existe bien des motifs de discordes. Celui qui touche un revenu variant de \$5,000 à \$10,000 peut se procurer beaucoup plus que celui qui gagne \$1,200 ou moins. L'homme qui gagne \$5,000 ou \$10,000 peut non seulement se procurer ce qu'il convoite, mais il peut également faire plus pour ses enfants que le petit salarié. L'homme de cœur peut-il s'empêcher de protester lorsqu'il voit d'autres enfants jouir d'avantages dont les siens sont privés?

J'ai sous la main le compte rendu d'un discours prononcé par le doyen de la faculté de médecine et nouveau président de l'Université Western d'Ontario, publié le 6 mai dernier dans le *Journal d'Ottawa*. Parlant des universitaires, il a signalé que les enfants des gens à revenus modiques n'avaient pas l'avantage qu'ont les enfants des personnes à revenu moyen ou élevé de fréquenter l'université.

M. RICHARD (Ottawa-Est): Nous le savons tous.

M. MacINNIS: Je vous le répète afin que vous songiez à remédier à cet état de choses et que vous ne vous plaigniez pas lorsque le citoyen à revenu modique tente d'accroître son revenu en vue d'envoyer ses enfants à l'université.

M. RICHARD (Ottawa-Est): Est-ce votre faute ou la mienne?

M. MacINNIS: Je n'ai pas dit que ce fût votre faute.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): Je prie l'honorable député de ne pas interrompre son collègue.

M. MacINNIS: M. Hall a dit:

L'égalité des chances n'est qu'un vain mot. Chez les étudiants dits supérieurs, les enfants de ceux qui touchaient un revenu annuel de \$5,000 ou plus ont tous fait des études universitaires. Seulement 42 p. 100 des fils de ceux dont le revenu variait de \$3,000 à \$5,000 par année ont fréquenté les universités et 22 p. 100 seulement de ceux dont les parents recevaient \$2,000 ou moins par année.

Le ministre des Finances (M. Abbott) nous a révélé il y a quelques jours que plus de la moitié de nos gens touchaient des revenus inférieurs à \$1,700. On voit donc que peu d'enfants, chez les citoyens de cette catégorie, sont en mesure d'entreprendre des études poussées et d'obtenir des postes supérieurs dans les affaires, les services de l'Etat ou les professions libérales.

M. SMITH (Calgary-Ouest): M. Hall indique-t-il la proportion de ceux qui terminent leurs études universitaires? L'honorable député cite le chiffre des inscrits, mais j'imagine que les étudiants moins fortunés sont les plus persévérants. J'en fus un.